

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 12 600 élèves dans ses 53 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 2400 personnes qui travaillent à Viamonde dont 964 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Lieu de travail : École élémentaire Dyane-Adam, Milton

Date prévue d'entrée en fonction : 29 août 2019

Nombre d'heures par semaine : 35 heures

Nombre de semaines par année : 41 semaines travaillées, 52 semaines payées

Horaire de travail : 8 h 30 à 16 h 30 (à confirmer)

Taux horaire : 23,37 \$ à 26,68 \$

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur de la FEESO

Sommaire des responsabilités :

La personne choisie sera affectée à un programme de comportement. Elle relèvera directement de la direction de l'école et assistera l'enseignante ou l'enseignant dans ses tâches et fonctions pédagogiques ainsi que dans la mise en œuvre de programmes, de services et de différentes activités. Elle assistera l'enseignante ou l'enseignant dans son travail de discipline, contribuera en tout temps à la sécurité et au bien-être de l'élève et fournira un appui pour tout élève ayant des besoins physiques et médicaux. Elle collaborera au processus du plan d'enseignement individualisé (PEI) ainsi qu'aux modifications et adaptations appropriées décrites dans le PEI. Elle animera des activités adaptées aux besoins de l'élève selon la programmation établie par l'école et le Conseil. Elle accompagnera l'élève lors des activités adaptées aux besoins et notera les réalisations et les progrès de l'élève face aux attentes décrites dans le PEI. Au besoin, elle rédigera les observations de comportement sous la direction de l'enseignante ou de l'enseignant ainsi que les rapports anecdotiques. Elle participera aux rencontres avec les intervenantes et intervenants et aux rencontres d'équipe.

Qualifications requises :

- Un diplôme collégial ou universitaire de trois (3) ans en éducation spécialisée ou psychoéducation obtenu ou en cours d'obtention. Les programmes suivants seront acceptés pour se qualifier pour ce poste :
 - Technique d'éducation spécialisée (DEC – 3 ans)
 - Child and Youth Worker (Collège - 3 ans)
 - Psychoéducation (BACC – 3 ou 4 ans)
- Connaissances des techniques d'intervention en comportement et de modification du comportement
- Connaissances de base sur le développement de l'enfant
- Une (1) année d'expérience de travail avec les enfants
- Bonne forme physique pour soulever un enfant, au besoin et capable de restreindre un enfant en crise
- Excellentes habiletés de communication
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation avec leur curriculum vitae **en français, avant 16 h le 27 août 2019** au Secteur des ressources humaines (recrutement), Conseil scolaire Viamonde, par courriel à demandemploi@csviamonde.ca

Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements de l'Ontario 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde, doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature.